

**MAIRIE de BRIGUEUIL
CHARENTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 juillet, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

**Présents : 10
Procuration : 04
Votants : 14**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2024

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., BEAULIEU Cl., OZENNE N., ROCHE D., COUTANT M., LAVAUZELLE I., GOURSAUD Ch., FREMERY Cl., GUENE F. .

**Pour : 14 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00**

ABSENTS : M. DESCOURVIERES R., M. ROCHER Ch., Mme TERNET C., M. JOULIA G. (excusés).

Mme LAVAUZELLE Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 16 juillet 2024

M. DESCOURVIERES Roger a donné procuration à M. BEAULIEU Claude.
M. ROCHER Christian a donné procuration à Mme COUTANT Martine.
Mme TERNET Carole a donné procuration à Mme GROS Bernadette.
M. JOULIA Guillaume a donné procuration à M. GUENE Frédéric.

OBJET : Avis sur le projet relatif aux travaux d'aménagement des rues Deguercy, St-Georges et route de Theillet, et lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux

Suite aux travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement des rues Deguercy, St-Georges et route de Theillet qui devraient débiter au cours du deuxième semestre 2024, Monsieur le Maire propose que la commune réalise, en suivant, les travaux d'aménagement de ces mêmes rues.

Il informe le conseil municipal que la commune a fait appel à l'Agence Technique Départementale de la Charente pour l'assister dans ce projet, et celle-ci vient de réaliser une note de faisabilité technique et financière de ce projet.

Dans la continuité des travaux d'assainissement, Monsieur le Maire pense qu'il est opportun de réaliser le réaménagement de l'espace public afin de proposer un cadre de vie rénové et apaisé où s'articuleront des équipements adaptés aux usagers.

L'aménagement envisagé devra répondre aux enjeux suivants :

- renforcement de la sécurité des flux piétons / scolaires et vélos sur les routes départementales n° 30 et n° 351, avec la réduction des vitesses VL et PL, tout en tenant compte du passage des engins agricoles,
- mise en valeur et restructuration identitaire de l'espace public entre le centre Bourg et le sud de Brigueuil,
- réalisation de liaisons douces,
- aménagement de zones de rencontres pour les différents usagers.

Le coût prévisionnel des travaux établi par l'ATD 16 s'élève à 504 391 € TTC (420 326 € HT). Monsieur le Maire indique que ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés à hauteur de 225 176 €. Le remboursement du FCTVA est estimé à 82 740 €.

Ce qui représenterait un reste à charge pour la commune de 196 475 € TTC.

L'avis du conseil est sollicité pour la réalisation de ce projet. Il convient également de déterminer le mode de consultation pour le choix du maître d'œuvre, sachant que le montant estimatif de la maîtrise d'œuvre est inférieur à 40 000 €.

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 016-211600648-20240708-202452-DE

SLOW

LE CONSEIL MUNICIPAL

- à l'unanimité, par vote à main levée,

Considérant qu'il est opportun de profiter des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des rues Deguercy, Saint-Georges et route de Theillet pour valoriser et sécuriser le secteur sud du Bourg de Brigueuil,

- approuve le projet relatif aux travaux d'aménagement des rues Deguercy, St-Georges et route de Theillet à Brigueuil,

- décide de lancer une consultation pour la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, suivant la procédure de gré à gré, étant donné que le montant du marché sera inférieur à 40 000 € HT,

- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du marché de maîtrise d'œuvre et pour le règlement de cette prestation, ainsi que toute pièces utiles.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 de la commune, compte 2031-opération 153.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A BRIGUEUIL le 16 juillet 2024



Le Maire
[Signature]
Robert ROUGIER